



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

récupération

Question écrite n° 66022

Texte de la question

M. Augustin Bonrepaux rappelle à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie que l'Etat ne s'acquitte pas convenablement des dettes de TVA envers les régions municipales. En effet, lorsqu'ils doivent rembourser à une collectivité locale un solde de TVA important, les services fiscaux procèdent systématiquement à des vérifications de comptabilité. Or, cette procédure bloque automatiquement le paiement de la somme due, engendrant souvent des difficultés financières importantes pour les collectivités qui ont engagé ces dépenses. Il lui demande en conséquence quelle mesure il entend mettre en oeuvre pour que l'Etat respecte les délais de remboursement.

Données clés

Auteur : [M. Augustin Bonrepaux](#)

Circonscription : Ariège (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66022

Rubrique : Tva

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 septembre 2001, page 5295